

## Des voix positives à la journée de rencontre de Charleroi LA WALLONIE EMBRASSE LE TRANSPORT FLUVIAL

Le 10 juin 2015 la Direction de la Promotion des Voies navigables et de l'intermodalité (DPVNI) organisait la journée annuelle du transport fluvial et de l'intermodalité en Wallonie. Cet année la réunion avait lieu à Charleroi, traditionnellement avec une séance académique, la remise du prix de la DPVNI et la possibilité de rencontre après. Chaque année la DPVNI, en collaboration avec un des quatre ports autonomes wallons, organise un point de rencontre pour tous engagés dans le transport fluvial et l'intermodalité. Cette fois le tour c' était à le port autonome de Charleroi (PAC) et la DPVNI et le PAC ont accueilli leurs invités au Charleroi Espace Meeting Européen (CEME).

Au début de la séance académique monsieur Christian Laurent, chef de cabinet du Bourgmestre de Charleroi souhaitait la bienvenu à l' auditoire et il donnait une introduction sur la rivière et la stratégie de revitalisation urbaine. La Sambre joue un grand rôle dans la urbanisation de Charleroi, avec 200.000 habitants dans la ville et 600.000 habitants au bassin. Mr Laurent accentuait l' important rôle économique de Charleroi dans le trafic et dans le transport, avec 8 millions des passagers par an à la gare et 6,5 millions des passagers/an à l' aéroport.

Le port autonome compte 29 zones portuaires avec une superficie de 430 Ha de terrains, réparties sur 30 kilomètres de voie d' eau, le long de la Sambre et du Canal Charleroi-Bruxelles. En 2014, le trafic fluvial du PAC atteint 1.687.700 tonnes.

Puis madame Frédérique Bouillot, ingénieur research et développement de la société RECOVAL donnait une présentation sur l' innovation industrielle dans sa société en combinaison avec le transport fluvial. Le métier de RECOVAL (Récupération-ECOlogie-VALorisation) est traiter et valoriser les résidus provenant de l' industrie sidérurgique avec l'objectif de "zéro déchet". Ils ont deux sites de traitement au PAC, à Châtelet et à Farciennes. Chacun produit 200 à 300.000 tons des produits minéraux en vrac par an. Pisque tous les deux sites et aussi un site à Genk au Canal Albert, et aussi les clients de RECOVAL sont sur la voie d' eau et parce que le prix de transport est aussi avantageux, madame Bouillot disait que pour RECOVAL la voie d' eau donc est naturellement privilégiée!

Ensuite monsieur Yvon Loyaerts, Directeur général de la Mobilité et des Voies hydrauliques du Service public de Wallonie mettait la question "*Quelles voies navigables et quelle intermodalité voulons-nous ?*" et il donnait un résumé des projets de modernisation du réseau dans le cadre du "*Work plan des corridors*". Mr Loyaerts soulignait que la Wallonie est au cœur des corridors multimodaux TEN-T. Dans le corridor Mer du Nord Méditerranée Seine – Escaut sont en cours les travaux des nouveaux barrages de Kain et d' Hérinnes, la traversée de la ville de Tournai (classe Va) et le rehaussement des ponts. Sur la Meuse les travaux en cours sont presque finis. Le mise en service de la nouvelle écluse d'Ivoz-Ramet avait lieu le 2 juin et le mise en service de la quatrième écluse de Lanaye est prévu en automne 2015. Mais il-y-a déjà une dizaine des études en cours, comme l' amélioration de la Lys mitoyenne (classe Vb), des écluses de Pommerœul et d' Hensies et de la navigabilité sur la Sambre et l' adaptation du Canal Nimy-Blaton. Nouvelles écluses sont prévu à Obourg, Viesville, Gosselies et Marchienne (tout à classe Va). Le long de la Meuse la nouvelle écluse d' Ampsin-Neuville, la barrage de Monsin et l' approfondissement de la Meuse et le rehaussement des ponts du Canal Albert sont à l' étude.

Dans son discours "*Les infrastructures de transport en Wallonie*" Monsieur Maxime Prévot, Vice-President et Ministre des Travaux publics donnait suite au résumé de monsieur Loyaerts et le ministre attirait aussi l' attention sur les autres modalités et les grands projets d' infrastructure en Wallonie, les travaux des quatre ports autonomes wallons inclus. A quoi il aussi citait les coûts et le financement des projets. Monsieur Prévot faisait aussi mention de la performance du réseau fluvial wallon, avec 450 km de voies navigables et 40,2 millions t

de merchandise via voies d' eau. La Wallonie a 450 km de voies navigables, de quoi 365 km sont au gabarit européen (1.350 ton) ou plus. Le vice-president soulignait une fois de plus l'objectif des travaux publics pour les années 2014 – 2019:

- Mettre en oeuvre une stratégie « transport et logistique »
- Dynamiser le fonctionnement des ports wallons
- Valoriser et augmenter le parc existant de plateformes multimodales
- Dans le cadre d'une intégration à la stratégie européenne, poursuivre la mise à gabarit de 9.000 tonnes sur la Meuse en aval de Namur et la mise à gabarit de 2.000 tonnes du réseau ouest en l'intégrant à la liaison européenne (RTE-T) Seine-Escaut.

Après son discours monsieur Prévot distribuait le prix annuel de la DPVNI à monsieur Michel Evrard, représentant de l' entreprise récompensée Calcaires de la Sambre. Dans son discours de remerciement et la présentation "La matière PREMIERE" monsieur Evrard donnait un résumé des vingt ans de croissance de son entreprise, avec une augmentation de la production de 350.000 t en 1995 à 650.000 t aujourd'hui et une augmentation des chiffres d' affaire de 2,5 million à 8 million euro. Pour la plus part le transport de Calcaires de la Sambre est fait par voies d'eau. C'est pourquoi Calcaires de la Sambre est récompensé pour le prix annuel de la DPVNI la deuxième fois après 2004.

Ensuite les invités pouvaient jouir un excellent "*walking dinner*" et ils avaient la possibilité de "*networking*". Durant les conversations se trouvait que aussi un certain nombre des Flamands avaient donné acte de présence. L' équipe de la DPVNI de nouveau peut regarder à une journée de rencontre réussi.

Wilfried Veldhuijzen  
*Scheepvaartkrant*, 17 juin 2015